



La qualité de vie et la santé des personnes en situation de handicap

Objectifs Généraux à 10 ans	Prévenir et retarder la perte d'autonomie chez les personnes handicapées	Indicateurs de résultats	Nombre d'adultes maintenus en ESMS pour enfants au titre de l'amendement Creton : 323 (2019)
	Adapter les services de santé à l'évolution des besoins des personnes handicapées		Taux de scolarisation des enfants accompagnés en établissements spécialisés : 33% (2019)
	Soutenir l'inclusion sociale des personnes handicapées		Part de l'offre de service dans les capacités médico-sociales pour enfants et adultes handicapés : 32% (2019)

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers actions inscrits dans PRS 2018-2023	Programmation FR 2019	Bilan 2019 /Etat d'avancement	Programmation FR 2020 actualisée	Bilan 2020 /Etat d'avancement	Programmation FR 2021	2022	2023	Pilote	Portage
1. Améliorer le repérage, le dépistage et la prise en charge précoce du handicap	1. Formation des acteurs à la détection des signaux faibles : famille, PMI, médecine scolaire, professionnels de santé du 1er recours...	<Production du plan d'actions visant à améliorer le parcours de santé d'un enfant avec TLA	<Installation en Oct 2018 du Comité de pilotage TSLA. Validation du plan régional TSLA	*Déploiement du plan d'actions TND sur les deux axes stratégiques : - Développement de la prévention - Renforcement du repérage. Tenue de GT pour élaborer la stratégie de prévention et de repérage Validation par un conseil scientifique	Tenue de GT pour élaborer la stratégie de prévention et de repérage Validation par un conseil scientifique	* Définir la stratégie de diffusion des messages de prévention * Formaliser un programme de formation au repérage des TND auprès des MG * Formaliser la mission d'accompagnement à l'utilisation de la grille de repérage des TND pour les professionnels de la petite enfance			ARS	RP974
		<AMI plateforme d'orientation et de coordination (Stratégie Nationale Autisme au sein des troubles du Neuro-Développement)	<Création de la plate forme de coordination et d'orientation (PCO) après un AMI lancé en avril 2019. Sélection effective du porteur de la plateforme : Portage par le CAMSP de l'IMS Charles ISAUTIER de la FPF	* Démarrage opérationnel de la plateforme d'orientation et de coordination (PCO)	La PCO est opérationnelle depuis le 27 janvier 2020 -193 enfants ont bénéficié d'un parcours PCO depuis la mise en place de la plateforme	Extension du forfait précoce au public 7-12ans Diffusion prochaine cahier des charges et instruction			ARS	PCO
	2. Protocole d'orientation des enfants vers les CAMSP et CMPP	Projet conduit par le CREAI Groupe de travail dédié + production du livrable "référentiel CAMPS,CMPP,CMPEA"	Action non mise en œuvre -Chantier non effectif porté par le CREAI. Soutien financier alloué aux CAMPS et CMPP afin de diminuer les listes d'attentes	Projet conduit par le CREAI Production du livrable "référentiel CAMPS,CMPP,CMPEA" Mise en œuvre du projet	Travaux du CREAI portent sur 3 axes 1- La description de l'offre et de l'activité des centres 2- L'analyse concertée des données 3- La formulation de préconisations vers un référentiel partagé d'articulation des activités et des organisations par territoire de proximité.	Rédaction et production du livrable			ARS	CREAI
	3. Optimisation des capacités de prise en charge précoce dans les CAMSP et CMPP		Projet d'installation d'un centre de références des troubles du langage et des apprentissages (CRTL) adossé au CHU Lancer une réflexion sur un processus de convergence des centres de ressources SAF/CRIA/CRLA	-Lancement en 2019 d'une évaluation du programme d'actions SAF dont le centre de ressources SAF	Projet d'installation d'un centre de référence TND par rapprochement des centres expert (SAF, CRA, TLA...)	Report projet sur 2021	Lancement de travaux pour la création d'un centre de référence TND Conduite de projet à définir			ARS
	5. Développement de la guidance parentale, intégrée à la prise en charge médico-sociale des enfants			Identification de l'existant et des besoins en terme de soutien aux aidants Focus plus large "aide aux aidants" Report action 2021	Report sur 2021	Travaux confiés au CREAI = état des lieux de la situation, identification des besoins et proposition de solutions en réponse aux besoins identifiés non couverts Lancement d'un AMI conjoint ARS et CD portant sur l'évolution et la transformation de l'offre sur le secteur du handicap visant notamment à favoriser des réponses additionnelles et diversifiées en terme de soutien aux aidants			ARS	CREAI
	6. Procédure accélérée pour les cas jugés prioritaires sur la base d'une grille d'évaluation	Mise en œuvre (formulaire/grille et référentiel)				Action effective			MDPH	

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers actions inscrits dans PRS 2018-2023	Programmation FR 2019	Bilan 2019 /Etat d'avancement	Programmation FR 2020 actualisée	Bilan 2020 /Etat d'avancement	Programmation FR 2021	2022	2023	Pilote	Portage
2. Adapter l'offre médico-sociale aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap	1. Promotion de dispositifs assurant un accompagnement et une prise en charge individualisée, variables dans le temps : plateformes de service, pôles de compétence et de prestations externalisées, relayage, accueil séquentiel, accueil temporaire	Installation des 2 premières Plateformes de coopération et de prestations externalisées (PCPE - ALEPPA)	- Action effective avec l'installation en mai 2019 de 2 pôles de compétences et de prestations externalisées couvrant l'ensemble du territoire. - Développement de l'accueil temporaire et séquentiel favorisant l'approche en file active	Poursuite de la promotion de dispositifs favorisant l'individualisation l'accompagnement et l'agilité des réponses	> Installation en 2019 de 2 pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) couvrant l'ensemble du territoire + équipe mobile situations complexes en 2020. > Développement de l'accueil temporaire et séquentiel favorisant l'approche en file active >structuration en plateforme de services coordonnée au sein des organismes gestionnaires : approche thématique (ex :TSA), approche par pôle de compétence (emploi, scolarisation, participation sociale....)	>passage en dispositifs des ITEP et SESSAD "difficultés psychologiques et troubles du comportement". Poursuite des actions (développement AT...) Travaux sur une harmonisation des pratiques des 2 PCPE			ARS/CD	
	2. Convention territoriale inter-associative et multi-partenaire entre organismes gestionnaires d'ESMS d'un même territoire de proximité	Installation du 1er Groupement de coopération médico-sociale GCMS dans le bassin Ouest au titre de la mutualisation des transports	- Action effective avec l'installation du premier groupement de coopération médico sociale à compter du 1-04-2019 au titre de la ,mutualisation des transports	>Projet d'extension géographique du Groupement de coopération médico-sociale (GCMS) transport et élargissement du périmètre après bilan	Extension non effective : Bilan à établir et à analyser avant arbitrage sur l'extension Action reportée	Elaboration bilan Adoption des perspectives du CGSMS			ARS/CD	
	3. Structuration de l'offre, par territoire, sur le principe d'une offre de prestations avec les trois niveaux de recours	Production du diagnostic territorial partagé (DTP) dans le cadre de la démarche RAPT	-Non mise en œuvre . Reprogrammation de la production du diagnostic territorial 2020 avec une finalisation du livrable attendue pour mars 2020	Production et présentation du diagnostic territorial partagé (DTP) dans le cadre de la démarche RAPT pour mars 2020 Stratégie évolution de l'offre	Report de la production et de la présentation du (DTP) finalisé Echange avec la FEHAP sur la politique conjointe ARS-CD d'évolution et de transformation de l'offre médico-sociale : amplifier l'accompagnement des PSH en milieu ordinaire	>Présentation du DTP devant les instances >Adoption d'une stratégie de développement et de transformation de l'offre conjointe ARS et CD via notamment le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) portant sur la transformation et l'évolution de l'offre (lancement en mai 2021)			ARS/CD	
	4. Soutien aux aidants : guidance parentale, formation des aidants, répit	Appel à projet "soutiens aux aidants" multithématique	Il était prévu un appel à projet "soutien aux aidants" multi-thématique en 2019 mais il est apparu opportun d'attendre la publication de la stratégie d'aide aux aidants 2020-2022. Action reportée.	Définir une stratégie globale d'aide aux aidants	Mission prévue sur 2021	-Elaboration d'un état des lieux de l'offre et identification des besoins Volonté de susciter des réponses adaptées dans l'AMI			ARS	CREAI
	5. Développement de la polyvalence des services	CPOM ESMS	Action non menée en 2019. Travail d'analyse sur la réforme de autorisations	CPOM ESMS	Action non menée et reportée en 2021	Identification et mise en œuvre des leviers issus de la réforme des autorisations			ARS	
	6. Harmonisation des outils et des critères d'admission en ESMS	Harmonisation des pratiques d'admission en ESMS : Groupes de travail dédiés+ livrable - déploiement de l'outil OSMOSE	L'ARS OI a missionné le CREAI OI sur ce chantier en janvier 2019 (chantier 3, Axe 2 de la RAPT) autour de 2 thématiques : - thématique 1 :Processus d'admission et dossier usager unique d'admission - thématique 2: Critères et modalités de priorisation Une restitution finale aux ESSMS et aux associations d'usagers est prévue pour le 1er trimestre 2020, pour une validation collective par les ESSMS, avant validation en COPIL RAPT - mobilisation du GCS TESIS pour le déploiement du SI OSMOSE en 2020	- Finalisation en cours du chantier "pratiques d'admission" en lien avec la Réponse accompagnée pour tous (RAPT) - Déploiement opérationnel du SI suivi des orientations au sein des ESMS (OSMOSE)	>L'ARS OI a missionné le CREAI OI sur ce chantier en janvier 2019 (chantier 3, Axe 2 de la RAPT) autour de 2 thématiques : - thématique 1 :Processus d'admission et dossier usager unique d'admission - thématique 2: Critères et modalités de priorisation > Osmose techniquement en production depuis le dernier trimestre 2020	Finalisation du chantier "pratiques d'admission" par le CREAI avec les acteurs concernés SI Osmose - opérationnalité des portails ESMS, usagers et pilotage			CREAI	GCS TESIS
	7. Promotion de réponses adaptées aux personnes en situation de handicap vieillissantes (PHV) sur la base des travaux menés sur le territoire		Pas de programmation en 2019	Action confiée au CREAI - report	Action non menée Report: date à déterminer	Date du déploiement de l'action à déterminer avec le CREAI -report sur 2022			CREAI	
	8. Réalisation d'une étude pour améliorer la connaissance de la population handicapée vieillissante	Consultation pour réalisation d'une étude de quantification et qualification du public vieillissant	Action non réalisée Nouvelle programmation action	Action reportée	Action non menée Report: date à déterminer	Programmation à déterminer			ARS/DESI	
	9. Favoriser la mise en place de formations croisées sanitaire/social/médo-social sur le partage d'information de santé au sein d'une équipe pluridisciplinaire d'accompagnement		Constat partagé du comité : Des équipes sur le terrain peu disponibles pour répondre aux demandes de formations	Aucune programmation	Constat partagé du comité : Des équipes sur le terrain peu disponibles pour répondre aux demandes de formations	Suspension de l'action			Fédérations /OPCA	

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers actions inscrits dans PRS 2018-2023	Programmation FR 2019	Bilan 2019 /Etat d'avancement	Programmation FR 2020 actualisée	Bilan 2020 /Etat d'avancement	Programmation FR 2021	2022	2023	Pilote	Portage
3. Promouvoir l'autonomie et l'inclusion des personnes en situation de handicap	1. Dispositifs innovants et expérimentaux favorisant l'accès et le maintien en milieu ordinaire	Evaluation des expérimentations menées en 2017 + modélisation Intégration expérimentations article 51	Action effective : Evaluation des dispositifs expérimentaux sur 2019 (équipe mobile FAM Mas hors les murs , projet Relayaz 974, logement autonome pour personnes en situation de handicap psychique)	Poursuite expérimentation FAM MAS hors les murs avec élargissement des interventions.	>Poursuite de l'activité FAM-MAS hors les murs sur 2020 avec nouvelles modalités d'intervention en lien avec la crise sanitaire >Fin expérimentation logement autonome pour personnes en situation de handicap psychique "allons Deor" >Projet Relayaz 974 suspendu du fait de la crise sanitaire.	>Poursuite du projet expérimental FAM-MAS hors les murs : arbitrage ARS sur pérennisation >Reprise du projet Relayaz à titre expérimental en juillet 2021			ARS	
	2. Dispositifs de scolarisation en milieu ordinaire ou semi-ordinaire : unités d'enseignement externalisées, ULIS-SESSAD, inclusions partielles en classe ordinaire		- Création des deux Pôles de Compétences et de prestations Externalisées pour l'ensemble du territoire - Création d'une équipe mobile de soutien à la scolarisation des enfants en situation de handicap (ALEFPA)	>Installation du comité de suivi de l'école inclusive et adoption d'une feuille de route conjointe ARS = promouvoir l'inclusion scolaire des ESH. >Développement de dispositifs d'inclusion scolaire : appel à candidature conjoint ARS-Education nationale pour l'ouverture d'une unité d'enseignement élémentaire (UEEA) pour enfants avec autisme, extension équipes mobiles d'appui à la scolarisation des enfants avec handicap.	>Installation du 1er Comité de suivi de l'école inclusive le 27/11/2020 L'ARS et le Rectorat adoptent une stratégie régionale visant à favoriser l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap >Installation de l'UEEA dans l'Est depuis le 17 août 2020 - Portage par l'AFL	>Déploiement des missions confiées au CREA >Contractualisation des objectifs cibles d'inclusion scolaire avec les ESMS dans le cadre des CPOM/ annexe co-signée par le rectorat >Lancement de l'Appel à candidature pour une unité d'enseignement maternelle (UEMA) pour enfants avec autisme dans l'Ouest et ouverture de l'UEMA à la rentrée 2021. UEMA notifiée en mai 2021			ARS /Rectorat	CREAI pour partie
	3. Formation des enseignants à la prise en compte du handicap en milieu scolaire et professionnalisation des AESH	Fin du dispositif "PEC" pour les AESH Professionnalisation AESH en cours au niveau national	-Fin des contrats aidés sur des postes d'AESH. -Mise en place de formations auprès des enseignants spécialisés - leviers d'actions via les mesures CNH " réussir l'école inclusive"	Formation des enseignants à la prise en compte du handicap en milieu scolaire et professionnalisation des AESH	685 enseignants du 1er et 2nd degré formés 55 AESH formés	Poursuite des actions de formation au bénéfice des enseignants et des AESH			Rectorat	
	4. Dispositifs favorisant l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en milieu ordinaire : dispositif emploi accompagné,	Doublement des crédits dédiés à l'emploi accompagné prévu au sein de la Stratégie Nationale Autisme au sein des TND	Mesure effective avec le doublement de crédits dédiés à l'accompagnement vers et dans l'emploi des personnes en situation de handicap.	Renforcement du dispositif emploi accompagné (DEA) pour favoriser l'insertion professionnelle des PSH en milieu ordinaire	> Renforcement effectif du dispositif emploi accompagné (DEA) 106 PSH suivies en 2020 contre 29 en 2018	>passage du dispositif en plateforme Augmentation du nombre de personnes suivies au titre du Dispositif Emploi Accompagné			ARS	
	5. Collaboration sur le logement inclusif avec les bailleurs sociaux, les communes, associations et associations de quartier		Parution instruction sur habitat inclusif	*Lancement appel à projet pour l'habitat inclusif et sélection des projets *Installation de la conférence des financeurs de l'habitat inclusif	>Lancement de l'AAP le 11 septembre 2020 sur les secteurs PA et PH >Installation de la conférence des financeurs de l'habitat inclusif le 3 septembre 2020 >Sur les 13 projets déposés, 5 ont été sélectionnés : - 3 portés par des CCAS sur les secteurs PA+PH (20 bénéficiaires/CCAS) - 1 porté par la Croix Rouge sur les secteurs PA+PH (20 bénéficiaires) - 1 porté par le PMS PDC de la Fondation Père Favron sur le secteur PH (10 bénéficiaires)	Lancement en mai 2021 d'un AAP orienté sur le secteur du handicap			ARS	
	6. Accès aux activités physiques adaptées, activités et pratiques culturelles et artistiques		Soutien financier de projets issus de l'appel à projets "Culture santé " sur le champ du handicap.	Renforcer la participation sociale à travers l'accès aux activités physiques adaptées, activités et pratiques culturelles et artistiques. >Elargissement de la convention Culture-Santé au secteur médico-social >Intégration du volet handicap au sein de l'appel à projet "Nutrition" avec 2 volets : alimentation et activité physique	Elargissement effectif de la convention culture/santé au secteur du handicap Déploiement des projets suivants - du projet "autisport" porté L'AFL (cf présentation) - Atelier photographie - Danse Intégrante - Ateliers musique (batterie, guitare, chant...) et concrétisation par un spectacle - Répétition /ateliers de création / diffusion d'un spectacle de danse - Atelier cinéma - Réalisation d'un film sur le handicap avec 3 associations et 3 usagers acteurs principaux/ diffusion nationale prévue. Il est également envisager d'insérer un volet "Handicap" au sein de l'appel à projet "nutrition" avec 2 dimensions : volet alimentation et volet activités physiques.	Travail de partenariat avec la DRAJES pour favoriser l'inclusion par le sport Poursuite le renforcement de la participation sociale : contractualisation entre les Organismes Gestionnaires et les dispositifs de droit commun Déploiement des projets retenus au titre de l'AAP Culture Santé			DISCS/DAC/ARS	
	7. Prise en compte de la dimension affective et sexuelle dans les accompagnements		Participation acteurs et partenaires du médico social au colloque "sexualité en établissement et services sociaux et médico sociaux " organisé en novembre 2019. Financement d'un projet "Accompagnement de la personne handicapée dans sa vie affective et sexuelle " au sein d'un ESMS	Réflexion interne à mener au sein des ESMS - Création d'un centre de ressources et santé sexuelle des personnes en situation de handicap (Instruction du 15 octobre 2020 avec CDC des centres ressources régionaux)	Action non menée -Report sur 2021 de l'installation d'un centre de ressources et santé sexuelle	Réflexion interne à mener au sein des ESMS en vue de la structuration d'une offre pour les pSH. Création d'un centre de ressources et santé sexuelle des personnes en situation de handicap?			ARS	

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions et leviers actions inscrits dans PRS 2018-2023	Programmation FR 2019	Bilan 2019 /Etat d'avancement	Programmation FR 2020 actualisée	Bilan 2020 /Etat d'avancement	Programmation FR 2021	2022	2023	Pilote	Portage
4. Améliorer l'accès à la santé des personnes en situation de handicap	1. Développement d'un réseau de professionnels libéraux sensibilisés à la prise en charge du handicap ; encouragement des professionnels en exercice coordonné à développer des pratiques d'accessibilité à la santé des personnes en situation de handicap, et notamment des consultations dédiées	Appel à manifestation d'intérêt, lien avec Art 51	-Lancement effectif d'appel à projets pour faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap . 5 Projets retenus pour un coût annuel de 454 K€ / thématiques retenues: >consultations adaptées, >habituations aux soins >actions ciblées sur la santé sexuelle, >accès aux soins des personnes sourdes) >accueil et prise en charge des personnes handicapées à l'hôpital -Lancement de 2 AMI sur le développement de la téléconsultation pour les personnes en situation de handicap (un spécifique autisme)	Mise en œuvre des projets financés	Déploiement des projets financés: -Projet APAIH : recrutement fin 2020 de 2 IDE pour recruter et sensibiliser des ML à l'accueil de PH lien avec la CGSS pour financement spécifique des consultations longues/blanches - une demande d'actualisation a été envoyée à FPF -APAIH ("dispositif Handisanté 974" sur microrégion ouest) : Accord du CHOR pour les travaux de rénovation et d'aménagement local .Recrutement effectif de 2 IDE -ADAPEI ("habitation aux soins" à l'IMP Bel Air) : Evaluation des besoins individuels pour chaque enfant TSA de l'IMP- mise en place d'un programme d'habitation- création d'outils d'aide et sensibilisation des professionnels de santé- volet COVID pour intégrer les gestes barrières -ADAPEI (vie affective et sexuelle" à l'IMP et SESSAD): Organisation de groupes de parole avec les parents animés -Haut les mains ("adaptation en LSF de vidéo" de masanté.re):réalisé Haut les mains ("accès à la santé des personnes sourdes"): mise en place du Réseau sourds et santé Réunion : coordination des demandes de consultations et d'interprètes, médiation en santé pour les PS, médiation en santé pour le public sourd	APAIH : - Poursuite repérage de ML pour les Rdv programmés - partenariat avec le CHOR pour identifier des personnes ressources pour améliorer l'accueil des PSH dans les services, élaborer des procédures spécifiques, identifier des espaces d'accueil adaptés, sensibiliser et former les professionnels de santé - dans un second temps, évaluer la pertinence de recruter un médecin pour permettre un déploiement efficace du projet ADAPEI (habitation aux soins): - recensement des PS sensibilisés - intégration des enfants DI au projet - outil d'évaluation du programme ADAPEI (Vie Affective Relationnelle et Sexuelle) - 1er semestre : animation des groupes par Planning Familial - 02/21 : formation des professionnels de l'IMP -2ème semestre : animation par prof de l'IMP Haut les mains : - déploiement du Réseau Sour Santé Réunion - recrutement d'1 IDE pour améliorer la compréhension des soins et interface avec les PS et mise en place d'actions de prévention adaptées aux personnes sourdes - projet de la MSP de Petite Ile -CPTS : Intégration de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap dans les CPTS créées ou en cours de construction 2021-2022 Promotion avec le Conseil de l'Ordre des règles de priorité/accessibilité des cabinets médicaux			ARS/ Inter URPS	
	2. Organisation de consultations spécialisées dédiées aux personnes en situation de handicap				Déploiement du projet de télédiagnostic pour les adultes TSA effectif depuis novembre 2020					
	3. Intégration de la prévention et de l'accès aux soins dans les projets individualisés d'accompagnement en ESMS	CPOM ESMS	-Identification dans les CPOM des établissements de santé en cours de finalisation d'objectifs visant à l'accès aux soins des personnes en situation de handicap	CPOM ESMS	ADAPEI ("habitation aux soins" à l'IMP Bel Air) : - évaluation des besoins individuels pour chaque enfant TSA de l'IMP - mise en place d'un programme d'habitation - création d'outils d'aide et sensibilisation des PS - volet COVID pour intégrer les Gestes barrière Démarche de contractualisation avec les organismes gestionnaires des ESMS sur le champ du Handicap : intégration des objectifs en lien avec la prévention et l'accès aux soins dans les projets individualisés et dans les projets d'établissements et de service. Par ailleurs, le renouvellement de la démarche de contractualisation avec les établissements de santé a été l'occasion d'insérer les objectifs suivants : Mettre en œuvre un plan d'action pour l'accès aux soins des personnes handicapées	ADAPEI : étendre le protocole à tous les établissements pour repérer les PSH avec difficultés d'accès aux soins			ARS	
	4. Protocole spécifique d'accueil aux urgences et dans les centres de référence et centres de consultation		Peu de protocole connu .		Au CHU sud, groupe de travail animé par le Dr Lagard, pédopsychiatre, "Habituation aux soins des autistes" avec du personnel du pôle de santé mentale et EMS	Poursuite de l'action au CHU sud RSSR : identification de personnes ressource aux urgences/consultations -> 2022 ?			ARS	
	5. Organisation de consultations de dépistage et de prévention bucco-dentaire, gynécologique, colorectale et sénologique dans les ESMS	Appel à manifestation d'intérêt, lien avec Art 51	Pas de projet déposé au titre des appels à projets lancés	Poursuite de l'accompagnement avec instruction de nouveaux projets Lancement appel à projets	Fondation Père Favron : volonté de disposer sur site de consultations spécialisées pouvant permettre d'intégrer l'accès aux dépistages recommandés	Amélioration de l'accès aux dispositifs de dépistage de droit commun			ARS	
	6. Intégration du handicap dans les projets de prévention et de promotion de la santé	Sur la durée du SRS								
	7. Organisation de prises en charge adaptées sur les plateaux techniques de chirurgie bucco-dentaire	Appel à manifestation d'intérêt ("réseau handident"), lien avec Art 51	Pas de projet déposé au titre des appels à projets lancés	-Poursuite de l'accompagnement avec instruction de nouveaux projets -Lancement appel à projets	Fondation Père favron : mise à disposition de personnels du CHU pour la réalisation de consultations spécialisées par un avenant à la convention concernant la mise en œuvre de consultations avancées d'odontologie au foyer Albert Barbot	Elaboration d'un projet de réseau handicap et santé dentaire			ARS	
	8. Structuration des liens entre l'HAD et les ESMS	Construction des coopérations opérationnelles entre les structures de HAD et les ESMS.	Existence de conventions de partenariat entre les ESMS et les HAD. Constat : une méconnaissance de l'offre HAD des équipes du médico social .	Plan d'actions à définir	Projet Accès aux soins de FPF : amélioration des liens avec les HAD pour favoriser un retour rapide en établissement, plusieurs établissements ont déjà des conventions avec les HAD	Diminution du temps d'hospitalisation ou alternative à l'hospitalisation par le recours plus fréquent aux HAD			FNEHAD/FEHAP	